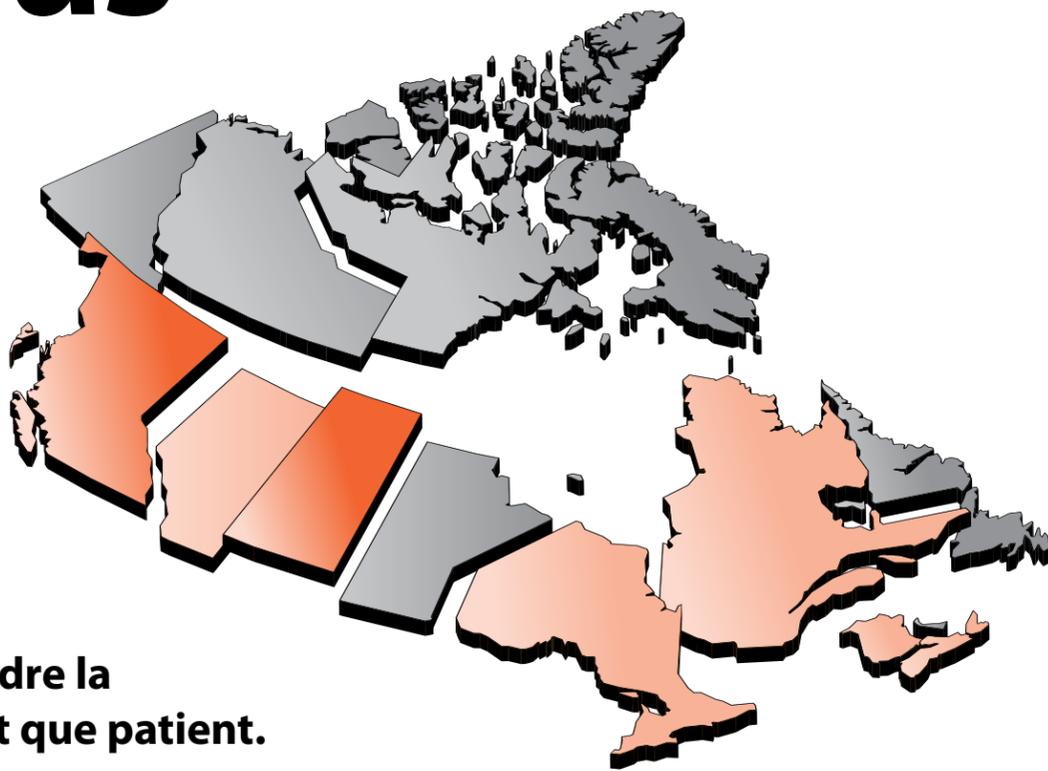


# Offrir des chances égales à tous au Canada

**Votre régime provincial d'assurance-médicaments vous refuse-t-il le remboursement du traitement biologique de votre polyarthrite rhumatoïde?**

**Si c'est le cas, nous vous invitons à prendre la parole et à lutter pour vos droits en tant que patient.**



**Voici ce que vous pouvez faire pour améliorer la situation :**

1. Repérez ci-dessous le classement de votre province.
2. Consultez le site [www.jointhehealth.org](http://www.jointhehealth.org) et cliquez sur « JointHealth™ fiche rapport » pour en savoir plus sur le remboursement des médicaments biologiques par les différents régimes provinciaux, dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde.
3. Écrivez une lettre au ministre de la Santé de votre province et à votre député provincial afin de plaider en faveur d'un remboursement meilleur.

Classement du remboursement des traitements biologiques	Province	Remarques détaillées
<b>Bon</b>	<b>C.-B. Sask</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation spéciale de remboursement pour cinq des sept médicaments biologiques approuvés par Santé Canada dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde.</li> <li>• Critères de remboursement les moins restrictifs en matière d'autorisation spéciale de remboursement (p. ex., nombre moindre d'échecs d'autres médicaments, aucun critère influençant l'ordre de prescription des médicaments).</li> <li>• Délais d'attente les plus courts avant le traitement des demandes d'autorisation spéciale de remboursement.</li> <li>• Nombre le plus bas de demandes de renouvellement exigées pour l'autorisation spéciale de remboursement.</li> <li>• Mécanisme d'appel officiel ou non officiel en place en cas de refus d'autorisation spéciale de remboursement.</li> </ul>
<b>Moyen</b>	<b>Alb. Ont. Qc N.-B. N.-É.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation spéciale de remboursement pour cinq des sept médicaments biologiques approuvés par Santé Canada dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde.</li> <li>• Critères quelque peu restrictifs régissant l'autorisation spéciale de remboursement (p. ex., échecs d'autres médicaments, critères influençant l'ordre de prescription des médicaments).</li> <li>• Délais d'attente plus longs avant le traitement des demandes d'autorisation spéciale de remboursement.</li> <li>• Nécessité de présenter les demandes de renouvellement de l'autorisation spéciale de remboursement avant qu'une année complète se soit écoulée depuis le début du remboursement.</li> <li>• Aucun mécanisme d'appel transparent en place en cas de refus d'autorisation spéciale de remboursement.</li> </ul>
<b>Faible</b>	<b>Man. T.-N. SSNA T.N.-O. Nt Î.-P.-É. Yn</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation spéciale de remboursement pour quatre des sept médicaments biologiques approuvés par Santé Canada dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde.</li> <li>• Critères trop restrictifs régissant l'autorisation spéciale de remboursement (p. ex., échecs d'autres médicaments, critères influençant l'ordre de prescription des médicaments).</li> <li>• Délais d'attente les plus longs avant le traitement des demandes d'autorisation spéciale de remboursement.</li> <li>• Nécessité de présenter les demandes de renouvellement de l'autorisation spéciale de remboursement avant qu'une année complète se soit écoulée depuis le début du remboursement.</li> <li>• Aucun mécanisme d'appel en place en cas de refus d'autorisation spéciale de remboursement.</li> </ul>